



Trois espèces invasives : la coccinelle asiatique (« *Harmonia axyridis* »), la caulerpe (« *Caulerpa taxifolia* ») et le vison d'Amérique (« *Mustela vison* »). J.-J. ETIENNE, L. PIECHGUT, C. STEELMAN/BIOSPHOTO

Plus de 10 000 espèces exotiques mettent en danger la biodiversité européenne

Aucune stratégie commune n'a encore été adoptée par l'Union européenne pour lutter contre ce phénomène, désormais précisément évalué

MADRID

ENVOYÉE SPÉCIALE

Les envahisseurs sont parmi nous. L'histoire ressemble à un film de science-fiction, mais elle se passe en Europe, sous l'œil inquiet des scientifiques, qui observent depuis longtemps cette vague d'invasions, sans avoir imaginé qu'elle ait atteint une telle ampleur.

Près de 10 670 espèces animales et végétales viennent d'être répertoriées dans la catégorie des « espèces exotiques envahissantes », après trois ans de travail mené dans le cadre d'un programme baptisé Daisie (Delivering Alien Invasive Species Inventories for Europe). Le chiffre a été rendu public lors d'une conférence consacrée au sujet, mardi 15 et mercredi 16 janvier, à Madrid, sous j'égide de l'Union européenne (UE). Quelque 200 spécialistes y participaient.

« Nous avions sous-évalué le phénomène, reconnaît David Roy, coordinateur de Daisie. Le rythme d'introduction de nouvelles espèces n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. » Aucune liste n'existait

jusqu'à présent au niveau européen. Une fiche signalétique a été établie pour chaque prédateur: description, comportement, aire de colonisation, impacts observés ... 15 % des espèces recensées produisent des dégâts avérés sur l'environnement, l'économie ou la santé.

« En apparence, ces espèces peuvent paraître inoffensives, voire plaisantes, comme ces jacinthes d'eau aux fleurs violettes venues d'Amérique du Sud, mais nous savons qu'elles sont une des principales sources de perte de la biodiversité et qu'elles peuvent être le vecteur de nouvelles maladies », a rappelé Ladislav Miko, directeur de la direction de l'environnement à la Commis-

LEXIQUE

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) désignent les plantes, animaux, micro-organismes introduits de façon intentionnée ou non hors de leur milieu naturel et dont l'extension est une menace pour l'écosystème local. Dans 80 % des cas, l'introduction est volontaire.

La Convention sur la biodiversité biologique reconnaît depuis 2002 que les espèces exotiques envahissantes sont une menace grave pour la biodiversité mondiale. Elle demande à ses signataires de prendre des mesures au niveau national et régional pour enrayer le phénomène.

sion européenne. La berce des prés (*Heraclium mantegazzianum*), introduite à des fins ornementales, prolifère de façon incontrôlée partout en Europe: Au contact de la peau, elle provoque de graves brûlures. En République tchèque, de nombreux enfants en sont victimes. Depuis plusieurs années, la prolifération de la méduse *Rhopilema nomadica* en Méditerranée - probablement arrivée d'Asie dans des eaux de ballast de navires empruntant le canal de Suez - perturbe l'activité des stations balnéaires. En Grande-Bretagne, en Italie, de charmants écureuils gris venus d'Amérique du Nord sont devenus l'ennemi numéro un des entrepreneurs forestiers ...

Liste noire

La facture à mettre sur le compte de ces espèces serait de plusieurs centaines de millions d'euros par an pour l'économie européenne. L'Espagne se montre particulièrement préoccupée. « Le phénomène se développe de façon exponentielle, il est urgent d'organiser une riposte collective. Un Etat seul ne peut lutter », a mis en garde la ministre de l'environnement espagnole, Cristina Narbona. Madrid a dressé une liste noire de 69 espèces à éradiquer. Parmi elles: la moule zébrée. Originaire de la Caspienne et longue de 3 cm, elle colonise depuis le début de la décennie le bassin de l'Èbre, éliminant sur son passage tout ou partie de la faune locale. La densité de ses colonies pertur-

be la navigation et les usines installées au bord des cours d'eau voient leurs canalisations bouchées par le mollusque. L'Irlande, la Grande-Bretagne, la Finlande, l'Allemagne et l'Italie sont aussi confrontées à ce fléau à des degrés divers.

La globalisation des échanges est le principal vecteur de la prolifération des espèces envahissantes. Mais alors que d'autres pays, comme les Etats-Unis ou la Nouvelle-Zélande, eux aussi victimes de ces espèces, se sont dotés de plans d'action et de législations restrictives, les Vingt-Sept ne disposent d'aucune stratégie, et leur arsenal commun est très limité. « Si nous voulons parvenir à donner un coup d'arrêt à la perte de biodiversité d'ici à 2010, comme les pays membres [de l'UE] en ont pris l'engagement, il est urgent de prendre des mesures », insiste Patrick Murphy, de la direction de l'environnement.

Mais personne ne se berce d'illusions. « Beaucoup de pays membres sont réticents à un plan d'action qui aura forcément un coût. Les règles d'importation devront être durcies », ajoute M. Murphy. D'ici à l'automne, la Commission devrait néanmoins mettre sur la table des propositions, mais aucune décision ne sera prise avant... 2010. Soit après les élections européennes et le renouvellement de la Commission, Les envahisseurs ont encore de beaux jours devant eux. III

LAURENCE CARAMEL